



Bordeaux Métropole, La Fabrique de Bordeaux Métropole et la Caisse des Dépôts signent une convention de partenariat cadre

Bordeaux, le 19 mars 2018 – Eric Lombard, directeur général de la Caisse des Dépôts, Alain Juppé, président de Bordeaux Métropole, maire de Bordeaux et Jacques Mangon, président directeur général de la SPL *La Fabrique de Bordeaux Métropole* (La Fab), vice-président de Bordeaux Métropole et maire de Saint-Médard-en-Jalles ont signé une convention de partenariat cadre précisant les modalités d'intervention de la Caisse des Dépôts en appui aux missions, actions et programmes confiés par Bordeaux Métropole à La Fab.

Cette convention s'articule avec celle signée en 2016 entre Bordeaux Métropole et la Caisse des Dépôts, déclinant les axes stratégiques de la Métropole pour le développement et l'attractivité économique, le cadre urbain et l'environnement.

Cette convention proroge également les termes d'un premier accord-cadre signé en 2014 entre Bordeaux Métropole, La Fab et la Caisse des Dépôts, centré sur l'action foncière du Programme « 50 000 logements », en proposant notamment un élargissement du cadre partenarial aux missions confiées par la Métropole à La Fab en matière d'aménagement économique.

Au travers de cette convention, la Caisse des Dépôts accompagne La Fab dans le portage foncier de court et moyen termes sur le territoire métropolitain, pour un montant estimé à 15 millions d'euros sur la période 2018-2020. Elle contribue ainsi à la réalisation de 700 à 900 logements dont au moins 30% de logements sociaux sur cette même période.

La Caisse des Dépôts s'engage à suivre l'appel à manifestation d'intérêt AIRE (Aménager Innover Redessiner Entreprendre) lancé par Bordeaux Métropole et La Fab en 2017. Au titre de son action d'investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique du pays, elle pourra prendre des parts comme actionnaire minoritaire au capital des sociétés projets, pour le portage d'actifs immobiliers économiques destinés à la location et certifiés de labels environnementaux.

A propos du groupe Caisse des Dépôts

La Caisse des Dépôts et ses filiales constituent un groupe public, investisseur de long terme au service de l'intérêt général et du développement économique des territoires.

<http://www.caissedesdepots.fr>

A propos de Bordeaux Métropole

Bordeaux Métropole compte plus de 750 000 habitants répartis sur 28 communes. Ses actions s'articulent autour de quatre grands domaines de compétence : l'économie, la mobilité, le logement et la haute qualité de vie. Avec un budget de 1,5 milliard d'euros pour l'année 2017, Bordeaux Métropole constitue le moteur du développement du territoire métropolitain.

www.bordeaux-metropole.fr

A propos de La Fab

La société publique locale dénommée La Fab a été créée le 1er avril 2012 par décision du Conseil d'Administration du 23 mars 2012. Son actionnariat est intégralement public, il est composé de Bordeaux métropole (actionnaire majoritaire), et des communes de la métropole.

Sur les secteurs identifiés, La Fab propose à la Métropole, en lien avec les communes, les éléments leur permettant de confirmer l'opportunité du lancement d'opérations d'aménagement et de se voir confier leur mise en œuvre opérationnelle au service des programmes 50 000 logements et aménagement économique.

<https://lafab-bm.fr>

Contact presse

Groupe Caisse des Dépôts

Anne Fontagnères : anne.fontagneres@caissedesdepots.fr / 05 56 00 01 62

 [@CaissedesDepots](https://twitter.com/CaissedesDepots)

Bordeaux Métropole

Alain Lamaison - Tél. 05 56 99 85 29 - email : alamaison@bordeaux-metropole.fr

La Fab

Jérôme Goze - Tél. : 05 47 50 12 50 - email : contact@lafab-bm.fr
